

UNIVERSITÉ
de
GRENOBLE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Académie de Grenoble

Conseil de l'Université

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 23 JANVIER 1937

-----o0/0o-----

.....
DECES de M. le RECTEUR HESNARD.- M. le Doyen Chevalier rappelle que, depuis la dernière réunion du Conseil, son Président, M. le Recteur HESNARD, est décédé le 28 décembre 1936, chez son frère à Toulon, et que pour respecter le désir exprimé par M. le D^r Hesnard, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, dans cette ville, le 30 décembre dernier.

Puis il lit l'allocution qui sera insérée au procès-verbal et qu'avait préparé M. le Doyen Cuhe :

" Mon premier devoir, en ouvrant cette séance, est d'adresser un hommage ému à la mémoire de M. le Recteur HESNARD et d'exprimer en même temps à sa famille nos plus sincères condoléances. C'est avec une profonde tristesse qu'au cours de ces quinze longs mois de souffrances nous l'avons vu peu à peu décliner. Il avait réussi, dès son arrivée parmi nous, à éveiller notre sympathie. Son accueil facile, son amabilité, son entrain nous avaient tout de suite conquis. Sa largeur d'esprit, la droiture de son caractère, facilitaient singulièrement la tâche de ses collaborateurs. Son commerce était agréable comme celui d'un humaniste épris de la culture classique et s'intéressant à tous les sujets par leurs côtés vraiment humains. Les derniers livres qu'il emprunta à la Bibliothèque universitaire et qu'une main pieuse a rassemblés attestent que c'est encore à Rome et à la Grèce qu'il demandait d'embellir les loisirs si rares que lui laissaient les affaires universitaires. S'il avait eu sa part dans les duretés de la vie, il sut en garder pour lui la secrète amertume et donner à ceux qui l'entouraient l'exemple d'une courageuse sérénité".

Après cette lecture, le Conseil décide d'adresser à M. le D^r HESNARD copie de cette allocution et la séance est levée pendant quelques minutes.

Dès qu'elle fut reprise, M. le Doyen Chevalier rend compte qu'en souvenir de son frère, M. le D^r HESNARD a laissé un lot de livres et de brochures pour qu'il en soit fait remise à la Bibliothèque. Après un échange de vues, le Conseil décide à

l'unanimité, de demander à la Bibliothèque municipale d'accepter ce don d'ouvrages qui pourrait ainsi être conservé dans son intégralité sous la dénomination de "Fonds C.HESNARD". Des remerciements seront adressés à M. le Dr HESNARD, au nom du Conseil de l'Université pour ce généreux don qui facilitera à de nombreux chercheurs leurs études sur l'Allemagne d'après-guerre.

.....

Pour extrait certifié conforme

Le Doyen délégué,

J. Chevalier.

